

Procès verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2017-2018

Lundi 6 novembre 2017 en salle pluriactivités

Personnes présentes : Mme SCHEITLÉ, adjointe au Maire en charge des écoles, Mme PETER HERMANS (RPE APEPA titulaire), Mme VOUILLOT (RPE APEPA titulaire), Mme LAVALT (RPE APEPA titulaire), Mme GEISSEL (RPE APEPA titulaire), Mme WALTER (RPE APEPA titulaire), Mme CHRISTIE (RPE APEPA suppléante)

L'équipe enseignante : Mme HEYER directrice, Mme KOCHER, Mme GEWINNER, M. WEISS, M. HAAF.

Personnes excusées : l'ensemble des membres du RASED, Mme GASSER (Inspectrice de la circonscription d'Obernai), Mme DARCIS

Secrétaire de séance : Mme GEISSEL

Ouverture de la séance à 18h35.

1. Accueil des nouveaux membres du conseil d'école

Mot de bienvenue de la directrice et tour de table pour les présentations.

2. Rappel du fonctionnement du conseil d'école

- Choix du secrétaire de séance
- But du conseil d'école : échanger et débattre pour prendre les grandes décisions dans la vie de l'école.
- Vote : seuls les RPE titulaires ont le droit de vote. En cas d'absence d'un titulaire, un suppléant présent pourra voter et cet élément sera notifié dans le présent PV. Toutes les autres personnes (enseignants et représentants de la Mairie) ont une voix chacune.
- Fréquence : une fois par trimestre.
- Choix des deux autres dates de conseil d'école. Le conseil d'école du deuxième trimestre aura lieu le **lundi 19 mars 2018** et celui du troisième trimestre le **lundi 18 juin 2018 à 18h30**.

3. Approbation du Procès Verbal du dernier conseil d'école (année 2016/2017) :

Approuvé à l'unanimité.

4. Vote du règlement intérieur

Les personnes invitées ont effectué une lecture préparatoire de ce règlement suite à la transmission des documents par la directrice en amont du Conseil d'Ecole.

Suite aux concertations entre enseignants et aux différents points que souhaitaient aborder la mairie et les RPE, quelques ajouts et modifications ont été faits au règlement intérieur.

Le Règlement Intérieur sera distribué à chaque élève qui le signera ainsi que ses deux parents.

Vote : le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Bilan de la rentrée

- **Effectifs** : 114 élèves répartis comme suit :

Bâtiment rue du Général de Gaulle :

- CP/CE1 : 19 élèves (13 CP et 6 CE1) avec M. WEISS en salle 12 du
- CE1 : 22 élèves avec Mme GEWINNER KAERLE (lundi, mardi) et Mme HEYER (jeudi, vendredi) en salle 10
- CE2 : 25 élèves avec Mme KOCHER en salle 11

Bâtiment rue de l'école :

- CM1/CM2 : 24 élèves (13 CM1 + 11 CM2) avec Mme DARCIS en salle 1
- CM1/CM2 : 24 élèves (9 CM1 + 15 CM2) avec M. HAAF en salle 2

Rappel que Mme HEYER est déchargée les lundis et à temps partiel les mardis. Seront les interlocutrices en cas d'urgence :

Mme GEWINNER Bâtiment rue du Général De Gaulle : 03 88 16 15 90

Mme DARCIS Bâtiment rue de l'école : 03 88 38 08 01

- **Intervenants extérieurs**

- M. DIETZINGER : UP2A (pour l'intégration des élèves allophones) 1h par semaine, le lundi matin.
- Françoise EMERY Maître E qui vient en aide à certains élèves en difficulté le lundi et le vendredi
- Mme TROESTLER : intervenante en allemand pour les classes de Mme KOCHER, Mme DARCIS et M. HAAF, une heure par semaine et par classe. Le lundi 8h/ 9h CM1/CM2 et mardi matin 8h CE2.
- Les intervenantes de religion le jeudi de 13h30 à 14h30 : Mme Suzanne HERR (catholique CP CE1), Mme Annette HERR (catholique CE1 CE2), Mme Clarisse MAETZ (protestante tous niveaux), Mme Anne BARDOU (catholique CM1), Mme Véronique LHEUREUX (catholique CM2).

Site sur lequel on peut trouver les programmes de religion : www.ere1.fr

5. Validation du PPMS et exercices de sécurité

Début septembre, une mise à jour du PPMS a été demandée.

Le PPMS attentat-intrusion est un « plan ». Il est destiné à la fois à l'établissement scolaire et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Le document imprimé « PPMS attentat-intrusion » a été présenté ainsi que le document « SECURITE » écrit suite à une réunion avec Franck BECKER qui a présenté à l'ensemble des enseignants les conduites à tenir et qui se charge d'ailleurs de donner l'alerte lors des exercices.

- **Un premier exercice incendie réalisé le jeudi 21 septembre 2017,**

Temps d'évacuation bâtiment rue de l'école : 3 min 49 sec appel compris.

Temps d'évacuation bâtiment rue du GDG : 4 min 17 sec appel compris.

Bilan : point de rassemblement Place du Tilleul pour toutes les classes, exercice réalisé dans le calme, toutes les consignes ont été respectées. Pour le bâtiment rue de l'école, les élèves ont été sensibilisés à garder le silence pendant l'évacuation et l'appel.

- **Un 2^e exercice PPMS Séisme réalisé le 19 octobre 2017**

Bilan : prévoir des piles pour rester informé par radio fréquence 101,4 France Bleue

Deux autres exercices (attentat/ intrusion et Nucléaire, Biologique et Chimique NBC) auront lieu dans l'année. (Le 2^e exercice incendie aura éventuellement lieu avec les pompiers, à voir)

Vote : le PPMS est validé à l'unanimité.

6. Le mot de la Mairie, la sécurité aux abords de l'école

Salutations aux représentants des parents d'élèves et remerciements.

Point sur ce qui a été fait pour améliorer la sécurité aux abords des écoles :

- Aménagement de 2 cheminements piétons (rue école vers maternelle et rue des violettes),
- Déplacement de l'entrée rue de la Libération à la rue de l'école, à l'écart de la circulation, avec un dépose-minute (même s'il n'est pas matérialisé).
- Aménagement d'un nouveau parking avec stationnement réglementé (disque bleu)
- Mise à disposition de places de stationnement pour les enseignants
- Aménagement du carrefour de la boulangerie avec installation d'un feu tricolore.
- Devoir de travailler à rendre nos enfants responsables en sensibilisant aux règles du code de la route (par les enseignants et les parents) et en montrant le bon exemple en tant que parents, usagers de la route (respect des passages piétons, stationnement correct, sens unique rue de l'école, vitesse de circulation...).

Remarque des parents : temps de passage piéton trop court pour traverser (carrefour boulangerie).

Réponse de la mairie : les 3 feux sont toujours rouges, ils deviennent verts quand une voiture arrive, sauf si elle roule trop vite. Si on veut traverser et avoir le temps, il faut systématiquement appuyer sur le bouton piéton sinon le feu redevient vert pour les voitures qui arrivent.

Pour information, il n'y aura pas d'embauche d'un agent pour traverser devant l'église au moment des entrées et sorties d'école. Il y aura 3 nouveaux feux clignotants avertisseurs (2 rue de la Libération, 1 rue du GDG).

7. Projet d'école et présentation du nouvel axe du projet d'école : les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Rappel des objectifs et présentation des actions prévues pour l'année scolaire en cours.

Objectif 1 : AMENER LES ELEVES A S'IMPLIQUER ET A PERSEVERER :

Classe voile (comprenant le passage du test BOLERO), natation (cycles 2), projet Saumon Rhin (CM), Mathador (CE2), Marathon de l'Orthographe (cycles 2 et 3), l'organisation des APC, rallyes lecture pour les CE1, participation aux Incorrupibles (CM et CE2) et Plume en herbe (CE1).

Ajouté à cet objectif :

Bien accueillir pour favoriser l'entrée dans les apprentissages.

Organisation de Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sur le temps d'accueil (2 fois 10 minutes par jour, 4 jours par semaine).

Compétences principales travaillées:

- **Respecter les autres et les règles de la vie collective**
- **Devenir autonome et acteur de ses apprentissages**

Retour d'expérience des enseignants :

Tous les élèves sont concernés par les APC, 2 fois par jour de manière ritualisée.

Les enfants sont globalement contents et relèvent les points positifs.

- Les enfants choisissent la classe dans laquelle ils souhaitent aller ou sont orientés vers un enseignant particulier pour travailler ou revoir une notion particulière. Les élèves en difficultés sont repérés par les enseignants qui profitent de ces moments pour revoir un point particulier avec l'enfant.

- Certains élèves viennent spontanément poser des questions sur ce qu'ils n'ont pas compris.

- Les élèves qui auraient été absents pour maladie peuvent profiter de ce temps pour rattraper.

- Les APC s'adressent à tous les enfants (et plus uniquement à ceux qui restaient pour ça après la classe).

- Les CP sont très contents d'être avec les plus grands et inversement. Chacun est motivé et heureux de voir qu'il peut lui aussi aider, travail collaboratif.

- La classe où il n'y a pas d'enseignant est fermée.

- Les élèves apprennent à travailler ensemble. Des règles de fonctionnement ont été mises en place.

L'équipe enseignante favorise le matériel de manipulation qui d'ailleurs est le bienvenu.

Des livres de littérature de jeunesse et des jeux de logique (type Smartgames) et d'autonomie seront achetés sur le budget mairie.

Autre façon d'apprendre, très appréciée par les enfants. Constat des enseignants que les enfants sont davantage prêts à entrer dans les apprentissages à 8h et 13h30.

Question de certains parents : Pourquoi les élèves de cycle 3 rue de l'école peuvent-ils être dans la cour mais pas les élèves de cycle 2 rue du GDG ?

Réponse des enseignants : Rue de l'école, les élèves de cycle 3 sont plus autonomes mais plus nombreux donc nécessité d'occuper la cour en APC. Rue du Gal De Gaulle, les élèves de cycle 2 sont moins autonomes, il y a les escaliers à gravir et 1 seul enseignant ne peut être à la fois au portail, surveiller les escaliers ET la cour).

- **Objectif 2 : PREPARER ET ORGANISER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES ENTRE LES CYCLES** : *liaisons maternelle-élémentaire et élémentaire-collège*

Réalisations de progressions communes en cycle 2 (CP/CE1/CE2) et cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème}) dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux programmes et 4 conseils d'élèves (Périodes 2 à 5). Certaines classes ont déjà fait les élections des délégués (2 par période). Premier conseil d'élèves prévu le lundi 13 novembre 2017.

- **Objectif 3 : FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE** :

Sorties et spectacles pour toutes les classes, Saint Martin avec la maternelle (vendredi 10 novembre 2017), chants de Noël (vendredi 8 décembre 2017 à 18h00), utilisation des TICE (utilisation des outils informatiques) dans divers domaines.

8. Le Vivre Ensemble

Avec certains enfants ayant un comportement difficile, mise en place d'un contrat pour améliorer le vivre ensemble. Utilisation également des **messages clairs, base de la résolution pacifique des conflits**.

Il permet d'exprimer son ressenti et de faire prendre conscience à l'autre que ses paroles ou ses actes ont été blessants. Le message clair peut être utilisé dès qu'un conflit a lieu sans faire intervenir l'adulte.

Certains problèmes sont dus à un malentendu et un manque de communication. Par conséquent un travail sur la **communication** est régulièrement effectué en classe.

9. Présentation des autres projets

- **Semaine Voile** : bilan très positif, tous les élèves ont participé. Sourire, dépassement de certaines craintes.
- **Visite de la station d'épuration** de Rosheim, découverte. Très instructif.
- **Projet Saumon Rhin** réintroduction des saumons dans le Rhin en plusieurs étapes. Rencontre avec un animateur expliquant la vie du saumon, prêt d'un aquarium avec alevins qui vont grandir en classe puis seront relâchés en milieu naturel. Projet éventuel de sortie à la passe à poissons à Gamsheim.
- **Les 10 ans de la bibliothèque** les élèves ont fait un abécédaire.
- **Rallye lecture** avec tous les CE1 sur le thème des sorciers. Un prochain thème sur Noël se fera en décembre.
- **Plume en herbe** : à partir de la maquette de l'album d'un livre, les enfants imagineront les dialogues entre les personnages. Sur internet on pourra voir l'histoire de la classe ainsi que des autres classes qui participent (concours). On pourra voir les lauréats et le livre avec l'histoire originale de l'auteur.
- **Semaine du gout** : découverte et dégustation de produits de saison avec l'intervention de deux papas cuisiniers, M. TREGRET et M. WENDLING en salle pluriactivités. Les 3 classes de cycle 2 y ont participé. Elles ont pu goûter, sentir ... Animation très appréciée des enfants et des enseignants par les formes particulières et originales des saveurs découvertes.
- **Intervention d'Anne KNIPPER** circassienne accompagnée d'une pianiste en vue du spectacle « Instant Karma » donné au **Dôme le 20 octobre**. Présentation en 2 temps très intéressante, les élèves ont pu préparer et apprendre plein de choses sur le piano et les 4 éléments avant de découvrir le spectacle.

- **Présentation de poussins et de canetons** par M. ESCHBACH pour le cycle 2.
- **Marathon de l'orthographe** : défi orthographique, les enfants voient d'où ils partent. Ne connaissent pas l'épreuve ; Barème de correction. 3 épreuves. Ex : trouver les erreurs, travail de copie, dictée de mots fréquents et invariables,
- **Mathador** : jeux mathématiques sur internet, classe de CE2 inscrite. Chaque enfant aura un code d'accès à partir du 15 novembre. 3 minutes pour trouver un résultat avec tous les nombres.
- **La Saint Martin** (cortège des lanternes) prévue le 10 novembre 2017. Itinéraire du défilé bien défini avec indications de surveillance par des parents volontaires aux différentes intersections.

Etant donné les vacances de la Toussaint et la fête de la Saint Martin la veille, l'école ne participera pas à la commémoration du 11 novembre.

Sortie au Vaisseau à Strasbourg le 5 décembre 2017 pour les classes de CM1/CM2.

Cycle piscine à l'Ô à Obernai

Passage du test BOLERO le 18 septembre 2017 par les CM1 et CM2 en vue de la semaine voile.

Neuf autres séances pour les 19 CP/CE1 de M. WEISS et 22 CE1 de Mme HEYER prévues les **vendredis matins de 9h15 à 10h (dans l'eau) du 02/04 au 15/06/18 inclus.**

Deux classes de l'école de Boersch s'y rendront également lors de ces créneaux.

Les CE2 n'ont pas piscine car pas de créneau obtenu (mercredi libéré). Mais ils devront avoir validé quand même leur palier 1 de fin de cycle 2 ce qui risque de poser problème. Le cycle piscine fait partie des objectifs du projet d'école.

- **Evaluations début CP**

Résultats communiqués aux parents par un entretien individualisé. Evaluations départementales réalisées à partir de la troisième semaine de septembre sur la connaissance du code alphabétique, les composantes sonores du langage, écriture - encodage, la compréhension, les mathématiques.

10. Coopérative scolaire

- **Vérification des comptes**

Vérification réalisée par Mme DARCIS et M HAAF: tout est en règle.

Bilan au 31/08/17 : **1 010.83€**

- **Changement de mandataire**

Mme DARCIS est la nouvelle mandataire de la coopérative scolaire.

- **Bilan financier de rentrée**

Sur le compte actuellement 2051 € mais il reste encore à déduire bus, spectacles, achat matériel bricolage, maître nageur. A rajouter encore : bénéfices vente de chocolats et photos.

Les 16 euros de participation volontaire ne suffisent pas pour équilibrer le budget pour les sorties. De plus, il manque encore **407 €** pour les fichiers.

- **Participation volontaire demandée en début d'année :**

16 € pour un enfant, 28 € pour deux enfants, 40 € pour trois enfants

Participation en diminution.

Les sorties obligatoires sur le temps scolaire doivent forcément être gratuites.

Si plus de parents ne payent la coopérative, il n'y aura plus assez d'argent pour financer les sorties. Comment faire pour la suite ?

Limiter à 2 sorties ? Faire valoir que les contributions volontaires des parents permettent les sorties et proposer de notifier que la participation volontaire diminue ce qui implique les risques de devoir diminuer le nombre de sorties pour les enfants.

En espérant que les bénéfices apportés par les actions des parents suffiront.

- Cette année toutes les classes utilisent des fichiers

	Fichiers de lecture	Fichier de maths	Découverte du monde	Total
CP de M. WEISS	5,15 + 5,15	10,40		20,70 €
CE1 de M. WEISS		10,35	4,95 + 4,50	19,80 €
CE1 de Mme HEYER	4,30	9,80	4,70	18,80 €
CE2 de Mme KOCHER		10,35	5,40 + 4,50	20,25 €
CM1		4,45		4,45 €
CM2		4,45		4,45 €

Achat de fichiers n°2 (4,30€) encore prévu pour les CE1 de Mme HEYER

- USEP (rencontres sportives)

Etant donné les activités proposées et le vécu l'an dernier, les classes de l'école n'adhéreront pas à l'USEP cette année scolaire 2017 2018. Elles pourront cependant participer à des rencontres sportives inter-écoles.

11. Informations sur les actions envisagées par les représentants de parents d'élèves

- Chocolats de Noël (distribution prévue les 9 et 13 novembre 2017) bénéfice réalisé d'environ 1000€.
- Calendriers 2018 pour la fête de Noël (photos prises le vendredi 17 novembre 2017 par Mme GEISSEL)
- Fête de Noël le vendredi 8 décembre à 18h (concert des enfants à l'église puis marché de Noël dans la cour du bâtiment rue du GDG)
- Vente de sapins (livraison prévue le 9 décembre)
- Action fromages
- Chocolats à Pâques

Les Représentants de Parents d'Elèves évoquent le souhait **d'avoir l'aide de tout parent disponible** pour aider à l'organisation de ces actions.

12. Questions diverses des représentants de parents d'élèves

Occupation du futur complexe sportif de Griesheim-près-Molsheim pour une éventuelle fête de fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

La directrice (Mme HEYER)

La secrétaire de séance (Mme GEISSEL)

Copies du procès-verbal transmises aux destinataires suivants :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de la commune de Griesheim-près-Molsheim et son adjointe Mme Scheitlé
- Les Représentants de Parents d'élèves (APEPA)
- L'équipe enseignante et RASED

Le Procès verbal est affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents sur demande.